**DECLARATION DU BURUNDI A LA 46ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Chypre : Le mardi 30 avril 2024 : 14h30-18h00**

**Merci M. le Président,**

Le Burundi salue et félicite la délégation de Chypre pour la présentation du rapport national.

Nous saluons les initiatives menées pour promouvoir et protéger les Droits de l’Homme, notamment par la lutte contre les effets néfastes du changement climatique, en faveur de l’égalité des genres ainsi que la prévention des violences et l’exploitation sexuelle des enfants.

Notre délégation apprécie l’attention particulière accordée à la protection des droits des groupes vulnérables, et surtout l’adoption du troisième Plan d’action national pour les personnes handicapées ; comportant des mesures liées à l’autonomisation économique des femmes handicapées, leur accès au marché de l’emploi et des dispositions pertinentes visant à protéger les droits des enfants handicapés.

Le Burundi formule deux recommandations :

1. Poursuivre les politiques visant à protéger les droits des femmes, des enfants et des personnes handicapées ;
2. Continuer les actions tendant à faire progresser la sensibilisation et l’éducation aux droits de l’homme, à tous les niveaux de l’administration et des organismes concernés.

**Je vous remercie.**